

ONIBEV

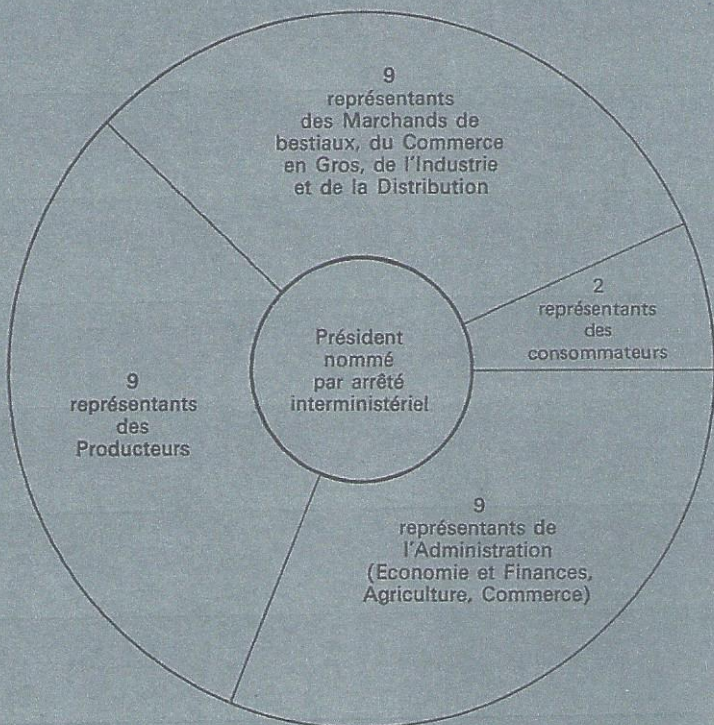
Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine / 75755 Paris Cédex 15
télèx 260 643 F. / téléphone : 538 84 00

ORIGINE ET ORGANISATION

L'ONIBEV a été créé fin 1972 en vue de promouvoir une meilleure rationalisation et la valorisation optimale de l'important secteur économique du bétail et des viandes.

Cet objectif général est poursuivi dans un souci majeur de défense des intérêts des éleveurs et des consommateurs.

L'ONIBEV, Établissement Public de nature Industrielle et Commerciale, revêt un caractère interprofessionnel marqué qui se retrouve dans la composition de son Conseil de Direction :



La gestion de L'Établissement est placée sous l'autorité d'un Directeur, nommé par décret, et qui est chargé de l'application de la politique définie par les autorités nationales et les instances communautaires après avis du Conseil.

MISSION ET ATTRIBUTIONS

L'ONIBEV a pour attributions essentielles la présentation de propositions, puis l'application des décisions prises au niveau communautaire et national dans le secteur économique du bétail et des viandes.

Il est chargé d'animer et de développer dans ce domaine les relations interprofessionnelles entre agents économiques concernés.

Enfin, son Conseil de Direction sert de lien entre l'Interprofession et le Gouvernement.

Cette politique est notamment poursuivie à travers trois missions fondamentales :

1° / L'exécution des mesures communautaires de régularisation des marchés

le soutien du marché des viandes bovines

Lorsque les cours fléchissent par suite d'une offre supérieure à la demande, l'ONIBEV retire les excédents du marché au prix d'intervention.

Les carcasses achetées sont stockées et vendues à des opérateurs travaillant notamment à l'exportation.

Les mesures de soutien du marché peuvent également s'effectuer sous forme d'aides au stockage privé, de congélation de viandes désossées ou de mise en conserves.

A noter dans le domaine ovin, pour lequel il n'existe pas pour l'instant de règlement communautaire, l'ONIBEV est chargé de l'exécution du dispositif national de protection (fermetures et ouvertures des frontières, perception des reversements...).

la gestion des montants compensatoires et des restitutions

L'ONIBEV gère pour le compte de la Communauté Économique Européenne les dispositifs financiers et monétaires (montants compensatoires, restitutions) permettant de contrôler les échanges et d'assurer leur fluidité tant au sein de l'Europe des Neuf qu'entre cette dernière et les Pays Tiers.

le service et la diffusion des décisions communautaires

L'ONIBEV suit attentivement l'élaboration et l'application des décisions communautaires et, à cet égard, consulte et informe les organisations professionnelles responsables.

2° / La connaissance des marchés

Afin de permettre aux entreprises de production, de transformation et d'écoulement d'améliorer leur gestion, L'ONIBEV a mis sur pied un important service de connaissances statistiques des marchés et des prévisions devant permettre de mieux appréhender qualitativement et quantitativement les quantités mises en marché et le niveau de la consommation, et de mieux apprécier l'offre et la demande à venir. Ce service s'appuie sur un modèle démographique et sur différents panels auprès des producteurs, consommateurs et distributeurs.

Des Commissions de cotations, mises en place dans les principales régions de production permettent à l'Office d'établir et de diffuser chaque semaine les cours effectivement représentatifs des marchés dans les domaines bovin, porcine et ovin.

Enfin, l'ONIBEV a pour mission d'organiser l'identification des produits tout au long des filières, depuis l'animal vivant jusqu'au détail.

Dans une première étape, l'Office a été chargé d'installer pour le 1^{er} janvier 1977, puis de contrôler, un système généralisé de classification et de marquage des carcasses dans les abattoirs et de normalisation des pesées.

A cet égard, des grilles de classification des carcasses fondées sur des critères objectifs et précis ont été établies pour les différentes catégories d'animaux.

3° / La rationalisation et la valorisation des filières

Cette mission répond à un double objectif d'ajustement qualitatif et quantitatif de l'offre et de la demande intérieure et extérieure et de recherche du meilleur rendement économique global des filières viandes.

A cet effet, un certain nombre d'actions sont poursuivies par l'Office en vue de :

- Orienter la production en fonction de la demande et la dynamiser ;
- Programmer et regrouper l'offre ;
- Concourir à la structuration des entreprises (à l'intérieur de leur filière et en elles-mêmes) et de leurs outils (abattoirs, salles de découpe, ateliers de transformation) ;
- Animer l'Établissement de relations contractuelles permanentes entre entreprises de production et d'écoulement ;
- Suivre et orienter le Commerce Extérieur.

Enfin, l'ONIBEV poursuit en permanence des campagnes d'information auprès des consommateurs afin de leur permettre de mieux connaître le produit et assurer un meilleur ajustement de la demande.

SI VOUS AVEZ UN PROBLEME DE :

TÉLÉPHONER A:

Classification des carcasses	Division de la Classification et du marquage 538.84.65
Montants compensatoires	Division des Échanges 538.84.73
Réglementations européennes	538.84.74
Stockage privé	Division de la Connaissance des Marchés 538.84.63
Cotations	Division de la Connaissance des Marchés 538.84.54
Agréage	Division du Regroupement de l'Offre 538.84.80 538.84.81
Problèmes de production	Division du Regroupement de l'Offre
Contrats d'élevage bovin	538.84.08
Contrats de production agneaux	538.84.97
Conventions régionales	538.84.83
Au stade de la liquidation et du paiement des restitutions montants compensatoires, stockage privé	Division Comptabilité 538.83.08
Informations statistiques	Division de l'Industrie et du Commerce 538.84.27
Développement technologique	Division de l'Industrie et du Commerce
Promotion à l'exportation	538.84.16
Structuration des entreprises	Division de l'Industrie et du Commerce
et relations contractuelles	538.84.17
Échanges extérieurs	Division des Échanges 538.84.74